



Bulletin **CGT**

Novembre 2022

Chèque Energie ST de 1000€ : Une prime c'est bien, mais ce n'est pas une solution pérenne face à l'inflation que nous subissons (+6,2% en octobre sur un an dont +19,2% pour l'énergie et +11,8% pour l'alimentation) ! Voilà ce qu'il faut retenir de la grande majorité des salarié-e-s que nous avons rencontré lors de nos tours d'équipes ! Il faut une augmentation des SALAIRES !

A noter que le premier projet de la direction était une prime proratisée au temps de présence sur l'année 2022 ! Cela aurait impacté les nouveaux embauchés et les temps partiels ! La CGT a demandé à ce que soit donné cette prime sans condition à toutes et tous ainsi qu'aux intérimaires ! Nous notons positivement que la direction ait revu sa copie initiale !

Inégale distribution d'actions gratuites entre salarié-e-s ST

Nous avons appris que les job grade supérieur à 15 qui ne sont pas éligibles au chèque énergie ST ont reçu pour certains **400 A 450 D' ACTIONS A 32 € SOIT ENTRE 12 800 A 14 400 EUROS PAR PERSONNE !!!**

Par ailleurs, parmi les ingénieur-e-s ou cadres, certains nouveaux embauchés ou ceux étant dans un plan de 3 ans de rétention, ont également reçu des actions !

La CGT dénonce cette inégale distribution d'actions gratuites entre salarié-e-s, générant de fortes inégalités en termes de « rémunération globale », et revendique donc une égale distribution à l'ensemble des salarié-e-s.

Bataille sur les salaires

Depuis les NAO 2022 en mars, la CGT essaie de mobiliser l'ensemble des salarié-e-s pour gagner les augmentations de salaire, et nous n'avons jamais caché notre analyse : face à une direction intransigeante comme celle de ST, seul le rapport de force permettra d'obtenir des augmentations correctes.

Nous avons interpellé la direction de ST par courrier à plusieurs reprises, et nous vous avons proposé une pétition largement signée à Crolles (toujours active sur notre site internet). Mais, devant l'absence de réponses de la direction, nous avons lancé un appel à la grève dès le 29 septembre.

Des salarié-e-s ont débrayé ou fait grève. Nous pouvons souligner d'ailleurs la mobilisation de l'équipe 5 C200, et celle d'une partie de l'équipe 1 C300. Mais pour obtenir satisfaction, il aurait fallu que toutes les équipes se mobilisent en nombre. Malgré tout, la CGT ne compte pas lâcher la question des salaires et nous allons continuer à vous proposer des initiatives, tout en étant à VOTRE écoute pour s'organiser et GAGNER !

L'union fait la force

La CGT a toujours défendu l'unité syndicale. Récemment, **nous avons proposé à toutes les organisations syndicales de s'organiser en intersyndicale pour demander des négociations salariales immédiates.** Cela faisait suite à la déclaration de Mme Borne, Première Ministre, qui a demandé aux entreprises qui le peuvent d'augmenter les salaires tout de suite.

Et bien dommage ! La CFE-CGC, la CFDT, l'UNSA et FO ont refusé de se joindre à cette demande. Ce sont donc uniquement la **CGT** et le **CAD** qui ont adressé, le 24 octobre, un nouveau courrier à Jean-Marc Chéry, lui demandant l'ouverture immédiate de négociations sur les salaires !

10 NOVEMBRE 2022

JOURNEE NATIONALE INTERPROFESSIONNELLE DE GREVE ET DE MANIFESTATION

**AUGMENTER
LES SALAIRES
MAINTENANT !**

Depuis des mois, face à l'inflation galopante, les salarié-e-s de tous les secteurs se mobilisent, et pour certains avec succès lorsqu'ils le font en masse. Récemment, ce sont les salarié-e-s d'EDF qui ont gagné 200 euros d'augmentation. **Au niveau national, la CGT revendique que par la loi, le SMIC soit augmenté à 2000€ brut et que les salaires soient indexés sur l'inflation**, comme aujourd'hui en Belgique ou en France jusqu'en 1983.

Le gouvernement reste sourd et ne répond aux urgences sociales que par des mesurées inefficaces. Pire, il tend à poursuivre ses projets de régression sociale en matière de droit au chômage et de report de l'âge de départ à la retraite.

APPEL A LA GREVE

2h minimum du mercredi 9
20h30 au vendredi 11 13h30

MANIFESTATION GRENOBLE

Départ 11h Gare/Av. Alsace
Lorraine

**60 ANS
À TAUX PLEIN
J'Y TIENS !**

DEMANDES DE NEGOCIATIONS DE LA CGT ST CROLLES EN LOCAL

Accord Séniors Postés

La CGT alerte sur le fait que l'accord seniors postés arrive à échéance en fin de cette année. Nous avons demandé l'ouverture de négociations pour un nouvel accord permettant aménagement des conditions de travail pour les salarié-e-s postés en fin de carrière. Contactez-nous si vous souhaitez enrichir le cahier des revendications pour cette négociation

Accord Eco-Mobilité

La loi des finances rectificatives du 16 août 2022 prévoit le financement de mesures d'urgence pour le pouvoir d'achat en 2022, notamment pour la mobilité :

- Le doublement en 2022 et 2023 pour les salarié-e-s du plafond d'exonération de la prime carburant versée par les employeurs qui est passé **de 200 à 400 euros** (autosoliste par ex !)
- Le cumul possible de l'indemnité carburant avec la prise en charge d'un abonnement transport collectif en 2022 et 2023
- Une incitation fiscale et sociale pour que les employeurs, en 2022 et 2023, prennent en charge les abonnements de transport de leurs salariés jusqu'à 75% de leur coût
- Le cumul possible du forfait mobilité durable avec un abonnement de transport dans la limite **de 800 euros (contre 600 aujourd'hui)**
- Des conditions d'accès au "bonus vélo" versé par l'État assouplies jusqu'à fin 2022 pour l'achat d'un vélo électrique
- Un avantage fiscal pour les dépenses de covoiturage

Des dispositions de notre accord actuel sont défavorables au vu des nouvelles dispositions légales.

Majoration plages horaires postés (« Prime d'équipes »)

Depuis 1993 les majorations de plages horaires postés, dites « prime d'équipes » n'ont jamais été révisées ! Et entre les sites de ST, on note des différences. Par ex, à **Rousset** la majoration pour les équipes A & B, équivalentes aux équipes 1 & 2 à Crolles, **la majoration est à 12% versus 9% à Crolles.**

Chez Soitec, pour les mêmes équipes **lors des NAO2022, la majoration est passée de 9 à 11% !**

Depuis plusieurs années et encore plus depuis janvier 2022, nous relançons très régulièrement la direction à ce sujet et nous lui demandons une négociation locale ...qui reste toujours sans réponse...

Plus d'Actualités

Site internet CGT ST France : stmicro.reference-syndicale.fr

Site internet CGT ST Crolles : cgtstcrolles.fr

Facebook CGT ST Crolles : [Cgt-Stmicro-Crolles](https://www.facebook.com/Cgt-Stmicro-Crolles)

Contact Mail : bureaucqtst@gmail.com